

4 aug.
1571.

Monsieur de Lammis. En par ore le 2^e du 22^e du mois passé
cognu le Rapport que vous a fait Jost van Maerck sur l'apparence
que j'at de pouvoir s'empare de la ville de Denloo. Dont je suis
esté daultant plus aise voyant le bon songe que porte ledit Jost van
Maerck allendront ce fait. Mais je me desplaist daultre part que
je ne ay puis envoies mandes aucunes Resolutions pour l'insolitude
de laquelle je suis jusques a vnt de certains autres affaires
sans lesquelles me mesmesmes consillables d'attenter aucunes choses
allendront ce fait dudit Denloo. Que ce pendant me pourra que
fort bien servir de tenir les choses au mesme estat. Et que ledit
Jost van Maerck entretienne tousjours le plus que pourra
celuy mesmes duquel mescripusz. Et si bonne affection
en attendant que please a ce bon Dieu nous donner opportunité pour
mettre ces choses en oeuvre.

En de mesmes veu ce que mescripusz des places de Maerck
Lammis. Excusez liège et autres et me sera fort agréable
d'entendre d'ailleurs. Et que vous Rapportent ce que j'auray
Invois par de la pour sondre plus avant toutes particularitez
et je vous Lammis je ce pendant de la mesme affection que
m'est possible de toutes vos bonnes diligences et diligences
vous priant de continuer. Et par opportunité m'advertir de ce
que viendra a me cognoscance pour tant m'adresser selon ce
Lammis tous affaires.

Je ay eu grand contentement de veoir ce que mescripusz de celui qui fait
les vntes. mevens de fer dont aultrefois je vous avois parlé
Et desinvois liège que vous permises la prime de haute luy
luy a ce que vous sepe je ay bon jusques a ce apportant
avecq luy deux ou trois faines marquées pour les vntes et
de faire le besta. Vous pouvez convenir luy luy de
ce que viendra avec vous ses despens et vacations dudit
Orange. Et me le mande par un vnt mot de luy.

Quant a la monnaie qui fait les Lacs (ont- vous mis pour vous) &
 a vous de faire que vous soyez luy un peu de content que
 vous luy en foye a ce que luy dant de ces quatre pour
 ac faire son fils se donne luy ceux d'usques luy pour rendre
 la mesme d'uy Cordeat pour mon & me a
 fuyant certe par mes luy affectueux Recommandons &
 un bon jour. fiant & de

Monsieur de Lamoignon vous mande un peu de la somme
 de 12 s. le 11. de Janvier 1671.

Le bon jour a vous se plaisir.

Guite de Lamoignon

Handwritten text on the left edge of the page, including the word "pandras" and other illegible characters.

A handwritten mark or symbol on the left edge of the page.

Handwritten text at the top right corner of the page, possibly a date or reference number.

A handwritten mark or symbol on a small rectangular piece of paper or tape on the right side of the page.

Handwritten text on the right edge of the page, near the binding.



Handwritten text in a cursive script, possibly a name or title.

Handwritten text in a cursive script, possibly a name or title.

Handwritten text in a cursive script, possibly a name or title.

Handwritten text in a cursive script, possibly a name or title.